

Rappelons que ce projet est directement lié à celui de l'EPR défini comme un prototype, alors qu'à présent il nous est présenté comme d'Utilité publique. Le décret d'autorisation de construction a été pris à la hâte 10 jours avant les présidentielles et ce malgré l'avis des 60 % de Français qui souhaitent que la part du nucléaire diminue. Rappelons que cet EPR est un projet coûteux et inutile : 3,3 milliards d'Euros (+ 220 Millions d'€ pour la THT) ; nous exportons déjà 15% de notre électricité soit l'équivalent de 12 réacteurs de 900 MW et que de l'avis même d'EDF « l'EPR n'assurera pas la sécurité d'approvisionnement de la Bretagne ». L'EPR est dangereux : un rapport a dit clairement qu'il ne résisterait pas à la chute d'un avion gros porteur. Les pouvoirs publics reconnaissent le risque d'accident majeur du nucléaire puisque des stocks d'iodure de potassium ont été constitués et distribués dans les pharmacies de notre département et ceux voisins.

Nous dénonçons le comportement de RTE le long des couloirs de lignes existantes : l'application de peinture des pylônes sans tenir compte des cultures en place, l'effritement des lignes de garde indétectables sur les terres, la pénétration sur les terrains sans autorisation, les interventions près des agriculteurs victimes des méfaits de la ligne (mammites à répétition par exemple) et l'achat de leur silence par l'argent. RTE veut désamorcer toute opposition. Pour ce faire, il tente de chercher une caution près des maires et des associations pour mieux imposer finalement son projet.

Comme l'a démontré l'étude des 7 Vents du Cotentin, étude non contestée par EDF, intitulée « UN COURANT ALTERNATIF POUR LE GRAND OUEST » nous pouvons avec les 3,3 milliards d'Euros consacrés à l'EPR

- Produire 2 fois plus d'énergie,
- Dégager des taxes professionnelles importantes pour la collectivité et pour les communes (une éolienne d'1 Mégawatt dégage 13.500 euros de taxe professionnelle)
- Créer 10 000 emplois pérennes et non délocalisables au lieu des 300 pour l'EPR en fonctionnement. Aujourd'hui, en Allemagne les énergies alternatives ont créé 150 000 emplois, bientôt 170 000.

« A la place d'une seule dépense de 3,3 milliards d'€, d'un chantier de quelques années qui ne changera pas la situation énergétique de la France d'un iota, (la surcapacité nucléaire sera toujours là) on pourrait changer d'avenir » sans ligne THT dont personne ne veut ni sur sa tête, ni sous ses pieds, ni ici, ni ailleurs.

**I.V.T -Ille et Vilaine sous Tension
Maison des associations
22 rue du Tribunal
FOUGERES 35300**

**OUI en PRIORITE à l'EFFICACITE ENERGETIQUE,
Aux ENERGIES RENOUVELABLES
NON à la LIGNE TRES HAUTE TENSION
COTENTIN>MAINE/ILLE et VILAINE et au
REACTEUR NUCLEAIRE EPR à FLAMANVILLE**

Nous avons répondu le 29 juin à Fougères à l'invitation du préfet d'Ille et Vilaine pour présenter nos arguments au Sous préfet de Fougères représentant l'Etat, à RTE l'opérateur de la THT et débattre en présence des élus et socio-professionnels invités. C'était la 3ème journée de pseudo-concertation après celles en Mayenne et Manche. Nous sommes loin d'un débat transparent et démocratique. Nous nous étonnons que les médias aient été tenus soigneusement à l'écart des réunions de « concertation », que les associations locales sur la zone d'étude THT n'aient pas été invitées, contrairement aux annonces de RTE et du Préfet de la Manche coordonnateur de l'instance interrégionale. Nous disons que l'avis des populations concernées n'est pas respecté, que les maires et leurs conseils municipaux ne sont pas respectés, juste utiles pour faciliter le travail de RTE sans donner leur opinion sur l'EPR et la THT. Les questions soulevées lors du débat public en 2005/2006 sur la THT n'ont toujours pas de réponses satisfaisantes :

- Pas de ferme expérimentale pourtant promise
- Groupe Permanent sur la Sécurité Electrique inopérant
- Principe de précaution non appliqué
- Responsabilité d'EDF et de RTE non reconnu lors des préjudices subis
- Absence d'études épidémiologiques sur les champs électromagnétiques autour des lignes THT
- Pas d'évaluation des risques et des impacts sous les lignes THT existantes

Après cette réunion de concertation tous ces thèmes sont toujours sans réponses précises: RTE préfère affirmer que les lignes THT ne posent de problèmes ni aux riverains, ni aux agriculteurs ni aux animaux. La réalité sur le terrain démontre le contraire. On se demande alors pourquoi RTE s'engage à ne pas surplomber les habitations et élevages si ce n'est pour calmer les esprits et imposer la THT. La préoccupation affichée de RTE: l'insertion paysagère de la THT .